



COMMUNE DE MONTCEL

Le 17 mars 2022,

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS

Objet : situation de Salah Hamouri

Monsieur le Président,

Salah Hamouri, avocat franco-palestinien, résident de Jérusalem Est subit depuis 20 ans un harcèlement continu de la part de l'État d'Israël.

Après les années d'emprisonnement arbitraire, c'est sa vie privée qui a été attaquée : interdiction à sa femme de se rendre à Jérusalem où vit la famille, impossibilité faite à ses enfants de naître à Jérusalem, interdiction faite à cette famille de se regrouper pour vivre ensemble à Jérusalem, la ville où il est né et entend demeurer.

Depuis le mois de juin 2020, il vivait sous la menace d'une expulsion imminente : Israël avait décidé de révoquer son statut de résident de Jérusalem pour « défaut d'allégeance ». Il lui a été interdit, dans l'attente des procédures d'appel, de se déplacer. Il se retrouvait ainsi bloqué à Ramallah, il ne pouvait plus exercer sa profession d'avocat et il lui a été retiré sa couverture santé pourtant obligatoire.

Salah Hamouri, citoyen français, a besoin du soutien de son pays et c'est à cette fin que nous avons décidé de vous solliciter, Monsieur le Président, par une délibération du 4 mars.

Depuis, le 10 mars 2022, les tribunaux israéliens ont condamné notre compatriote à 4 mois de détention administrative. Une énième condamnation, aucun motif ne lui a été notifié.

L'enfermement arbitraire de notre concitoyen et l'acharnement de l'État d'Israël à son égard sont inadmissibles et insupportables. Cette situation doit cesser sans délai. La France doit exiger la libération de notre concitoyen qui subit une fois de plus l'arbitraire.

Ces nouveaux éléments viennent donc appuyer notre volonté de vous solliciter afin d'œuvrer, au nom de la France, pour la libération immédiate de Salah Hamouri.

Vous remerciant par avance pour votre réponse mais surtout votre intervention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le conseil municipal,
Le Maire de Montcel

